

# Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Régional du Travail Social de Perpignan - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### Institut Régional du Travail Social de Perpignan - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (29210)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Régional du Travail Social de Perpignan - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (29210)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	85	1

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	tous les Baccalauréats sont acceptés	Pas de consultation des bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	EXPRESSION ÉCRITE	Projet de formation motivé et la rubrique "activités et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Important
Savoir-être	QUALITÉS RELATIONNELLES	Projet de formation motivé et la rubrique "activités et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION POUR LE MÉTIER ENVISAGÉ	Projet de formation motivé et la rubrique "activités et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Essentiel
	MOTIVATION POUR LA FORMATION ENVISAGÉE	Projet de formation motivé et la rubrique "activités et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	EXPÉRIENCES OU ENGAGEMENTS PARALLÈLES DES CANDIDATS A LEUR PARCOURS SCOLAIRE ET/OU PROFESSIONNEL.	Projet de formation motivé et la rubrique "activités et centres d'intérêt" ET un entretien oral.	Essentiel

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

pas pris en compte

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Etude de dossier : Les dossiers ont été retenus au regard de l'appréciation de la motivation des candidats pour la formation et le métier envisagé, des expériences ou engagements parallèles des candidats à leur parcours scolaire et/ou professionnel de l'expression écrite des candidats. Après l'étude du dossier, les candidatures ont été retenues pour un entretien oral ou refusées.

Entretien oral - L'évaluation s'est portée sur la capacité du candidat à :

Se présenter

Analyser son parcours et ses expériences antérieures

Démontrer sa motivation et se projeter dans la formation et le métier

S'adapter au cadre de l'entretien

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien se renseigner sur le métier, sur le contenu de la formation et son déroulement

Il n'est pas suffisant de citer ses expériences, il faut également les exposer et expliciter ce qu'elles vous ont apportées

Veiller à son orthographe

**Signature :**

FREDERIQUE ROCA,

Directeur de l'établissement Institut Régional du

Travail Social de Perpignan